



SERMON DOVZIÈME, *

* Pro-
nuncié à
Queuil-
ly, le 20.

SVR

L'ÉPITRE AUX ROMAINS, ^{Mars} 1661.

Chapitre VIII. verset 10. & 11.

10. *Et si Christ est en vous le corps est bien mort à cause du Peché, mais l'Esprit est vie à cause de la Justice.*

11. *Or si l'Esprit de celuy qui a resuscité Iesus des morts habite en vous, celuy qui a resuscité Christ des morts vivifiera aussi vos corps mortels à cause de son Esprit habitant en vous.*



ES FRÈRES, bien-aimez, en
notre Seigneur Iesus Christ,

Moyse nous dit au trente-deuzième du Livre du Deuteronomie, que *l'œuvre du Rocher est parfait*, ayant dessein d'insinuer par là au peuple de Dieu que quelques traufferes & quelques empeschemens

mens qu'ils rencontrassent par le chemin, Dieu qu'il designe par le *Rocher* les leur feroit franchir, & qu'il ameneroit cette œuvre à sa perfection en les introduisant en la *Canaan* qui estoit la terre qu'il leur auoit promise. Bien-aimez, il est toujours ainsi de toutes les œuvres de Dieu qu'il a resolu de faire par vn conseil determiné, & vous n'en voyez point de cet ordre qui demeurent à demi faites : comme plusieurs bastimens que les grands de la terre entreprennent, mais qu'ils n'acheuent pas, ou parce que la mort les en empesche, ou que quelque autre dessein plus important les divertit, ou parce qu'ils n'ont pas les facultez pour amener à chef leurs entreprises, & qu'ils n'ont pas imité la prudence de ce-luy dont Iesus Christ parle en l'Euangile, qui s'assit & calcula exactement pour sçauoir si ses moiens & ses forces estoient proportionnez à ce qu'il auoit entrepris.

Toutes ces sortes d'œuvres de Dieu aussi bien que ses promesses, *sont en luy ouï & amen*, & il les acheue toutes. La mort ne fait point perir ses plus clairs desseins, comme le sage dit qu'il arriue aux fils des

des

des hommes, car il est le seul immortel; il est ferme en ses conseils & par deuers luy il n'y a aucun ombrage de changement, & il ne manque jamais de force ni de moiens pour les accomplir; car il est le seul sage & le seul tout-puissant, qui conuertit les empeschemens en des aides, & à qui toutes sortes de moiens quand il luy plaist s'en seruir & les benir, sont également commodes pour arriuer à ses fins.

Et c'est mes freres, ce qu'il faut dire particulierement de l'œuvre de nostre salut: Il n'y en a aucun que Dieu ait plus à cœur d'accomplir que celuy-là. Quelque inclination que nous aïons à censurer les œuvres de Dieu, celuy de nostre salut nous paroist si accompli & si merueilleux qu'il faut auoier *qu'il a tout bien fait*. Rien certainement n'a tant fait eclater la gloire de Dieu; & jamais rien ne nous a procuré tant de bien. Car Dieu en cet ouvrage a rempli tous nos desirs & est allé au delà de nos esperances, & parce qu'il a desia fait pour nous, il nous a donné subiect de dire des cette vie, que ce sont choses qui nous passent & que nous n'eussions jamais osé nous promettre: & *qu'œil n'a point vëues, qu'au-*

E c c. reille.

reille n'a point ouies, & qui ne sont point montées au cœur de l'homme, que cette vie Eternelle qu'il nous prepare dans le Ciel, puis qu'il nous donne ici bas son Christ & son Esprit habitans en nous qui sont la source de toutes les benedictions imaginables, & que les seules premices & les arrhes de cette vie Celeste valent infiniment mieux que toute la gloire du monde.

Cependant, bien-amez, pource que nostre grand Auteur preuoioit que l'on pouuoit faire quelque instance au contraire, & induire que cet œuure de nôtre salut par Iesus Christ n'est pas si acheué ni si parfait que l'on diroit bien, parce que nonobstant tout ce grand dessein que Dieu a de nous bien faire, & qu'il ait choisi son Eglise pour son Domicile pour y ramasser tous ses thresors comme nous vous le disions en nostre dernière action sur ce chapitre, la mort ne laisse pas d'alarmer nos contrées, & le deuil, quoy que Christ nous ait apporté le mouchoir pour essuier toutes nos larmes, & que *la ou les afflictions abondent, les consolations abondent par Iesus Christ, ce deuil di-je ne laisse point d'heberger chez nous au soir &*

au matin, & la mort, quelque grace que Dieu nous ait faite, & quelque avantageuse alliance qu'il ait contractée avec nous, n'a point laissé jusques à present de faire ses funestes moissons; Et qu'il n'y a personne qui puisse euter la robuste main du sepulchre, que par consequent il est fort difficile à l'homme mortel de faire bonne mine en si mauuais jeu; ni de soustenir sans treneur le visage affreux de la mort; Que mesme il semble que cette mort qui fait encor de si espouuantes ravaiges, soit vne instance contre la consolation qu'il nous a donnée aux versets precedens, quand il nous a assurez que l'Esprit de Christ habitoit en nous. Car s'il y habitoit comme vn propriétaire comme nous vous le disions qui s'interesse au bien à la subsistence & à la gloire de sa maison, n'empescheroit-il pas que ce domicile de nos corps ne fust dissous & qu'il ne tombast en ruine? Et si l'vn de ces Anges que Dieu enuoia pour destruire Sodome, pressoit Loth de sortir diligemment, parce qu'il ne pouoit rien executer tandis qu'il estoit dans cette ville; vous pourriez vous figurer que cet Ange destructeur de la mort;

osast rien entreprendre contre nostre vie en la presence de Dieu duquel il a acoustumé de prendre les ordres & de ne rien effectuer sans sa volonté ? Certainement comme il n'y a point d'huiffre si hardi que d'oser mettre la main sur le collet de personne dans la chambre du Roy, sur tout si le Roy y est present; Ainsi ne semble-t'il pas raisonnable de penser que là où Dieu est & où son Esprit se monstre que ses ennemis ne soient point dissipés, ni qu'ils osent rien entreprendre contre ceux qui sont les oints de Dieu & les membres de son Christ.

Et c'est pourtant ce que nous voions que la mort fait sans cesse, car elle se saisit de nos miserables corps au respect de Dieu & des Anges. Et exploite universellement par tout, aussi bien dans l'Eglise de Dieu sur laquelle constamment elle n'a que voir, qu'elle fait dans le monde, qui est le país ou elle regne avec efficace, aussi bien que celuy qui l'emploie qui est le Diable.

Pour donc, disois-je, preuenir toutes ces importunes objections nostre grand Apostre profere ces paroles de vie qui sont contenuës en nostre texte, & si Christ habite

Sur l'Ep. aux Rom. Ch. VIII. v. 10. II. 773

habite en vous, le corps est bien mort à cause du peché, mais l'Esprit est vie à cause de Justice. Or si l'Esprit de celuy qui a resuscité Iesus des morts habite en vous, celuy qui a resuscité Christ des morts vivifiera aussi vos corps mortels à cause de son Esprit habitant en vous.

Qui est comme s'il disoit, il est vray fideles, que nous mourons encore, & qu'il semble que la mort ne deuroit pas executer ses sanglans arrests en la presence de Dieu & de son Esprit; mais que cela ne vous estonne pas, cette mort n'entreprend rien que par la permission de Dieu, & c'est Dieu qui luy a ordonné d'agir ainsi comme David disoit de Semei quand cet homme de sang le maudit, c'est Dieu disoit-il qui luy a commandé. Et cela ne diminuera rien de vostre bon-heur que Christ qui est le chef & le consommateur de vostre salut vous a merité, car c'est Dieu mesme qui en a ainsi disposé pour vostre bien. Il veut à la verité que le corps meure à cause du peché, mais c'est pour aneantir ce peché, au reste cette mort n'est ni totale ni perpetuelle.

Elle n'est pas totale, c'est à dire elle ne l'est pas de l'homme tout entier, car il

n'y a que le corps qui meure, qui est joint à vne ame immortelle qui s'enuole au Ciel. *Le corps à la verité s'en retourne en poudre, mais l'Esprit remonte à Dieu qui l'a donné, & la mesme chose arriue en la mort du fidele, que Moyse nous fait remarquer en l'offrande & en cette mystericuse ceremonie de ces deux oiseaux, ou l'un estoit esgorgé, l'autre eschapoit & s'enuoloit au Ciel.*

Cette mort non plus n'est point perpetuelle, car Dieu viuifiera vn jour nos corps mortels à cause de son Esprit habitant en nous, & l'Esprit est vie à cause de la iustice. Et la raison veut qu'il en soit ainsi; car si Dieu n'a pas voulu laisser son saint, son bien-aimé, au sepulchre, mais l'a resuscité precisement au tems ordonné, y auroit-il apparence qu'il laissat eternellement dans le sepulchre les membres de ce Chef glorieux? & qu'en mesme tems qu'il est couronné de gloire dans le Ciel ses membres croupissent pour toujours dans les parties les plus basses de la terre.

En ces paroles, Dieu aidant, nous y aurons à considerer, en premier lieu la correction qu'il fait ici que le corps est mort à cause

sur l'Ep. aux Rom. Ch. VIII. v. 10. 11. 775
cause du peché. Secondement la consolation
qu'il nous donne contre cet attentat
de la mort, c'est que l'Esprit est vie à cause
de la Justice. Enfin nous considererons la
confirmation de cette consolation en
l'onzième verset, qu'il en arriuera ainsi,
quand il dit, & si l'Esprit de celuy qui a re-
suscité Iesus des morts habite en vous, l'E-
sprit de celuy qui a resuscité Christ des morts
viuifiera aussi vos corps mortels à cause de son
Esprit habitant en vous.

Quant au premier point ; obseruez
qu'il nous y est parlé de peché & de Iusti-
ce. Du peché d'Adam & de la corrup-
tion que ce malheureux homme nous
a transmise, & de la Justice de Christ
qu'il nous a meritée par sa precieuse
mort. Et par là, bien-aimez, il nous de-
signe les deux hommes du Monde les
plus celebres, Adam & Iesus Christ: mais
le grand nom que ces deux personnages
ont aquis est fondé sur des subjects & sur
des occasions fort differentes. L'un est
fameux par la ruine vniuerselle du genre
humain, comme Erasistratus qui voulut
faire parler de luy, mettant le feu au
Temple de la Diane d'Ephese, Adam
s'est signalé par le feu de l'ire de Dieu

qu'il a allumé en tous les quatre coins du Monde. Mais Christ s'est aquis un renom immortel estant venu au monde pour esteindre ce feu par son propre sang. L'Escriture parle de ces deux hommes comme de Chefs des peuples & des nations de la terre. Mais ces hommes-là traitent ceux qui leur sont soumis d'une maniere fort differente. Le premier les aliene de Dieu, & les tuë, comme Abimelech fit septante de ses freres, ou comme ce fameux Magicien dont l'Histoire Allemande fait mention, qui par ses charmes amassa tous les enfans d'une grande ville & les precipita du haut d'un rocher. Mais l'autre plus illustre cent

Gen. 49. fois, à qui appartient l'assemblée des peuples, comme parloit Jacob en son testament, en fait sa cour, & son escorte glorieuse, & il les consacre à Dieu & les luy presente en disant, *me voici Seigneur & les enfans que tu m'as donnez, & mon desir est touchant ceux-cy, que là ou je seray, qu'ils soient aussi avec moy, afin qu'ils contemplent ma gloire.* Enfin, l'un a fait grand bruit dans le monde par le peché qu'il y a commis, qui y a tout gasté & par la mort qu'il y a introduite. Mais quant à l'autre qui est

nostre

sur l'Ep. aux Rom. Ch. VIII. v. 10. 11. 777
notre Seigneur Iesus Christ, Dieu & les
Anges & les hommes le beniront eter-
nellement, pour la *justice des siecles* qu'il a
ramenée, qui est la robe magnifique, le
manteau royal qu'il a tiré de ses thresors
pour nous reuestir, & pour la vie eter-
nelle qu'il nous a aquisée.

Mais examinons plus particulièrement
les paroles de cette premiere partie où il
dit *que le corps est mort à cause du peché.* Il
est mort c'est à dire il est mortel selon la
phrase des Hebreux que les escriuains sa-
crez du Nouveau Testament imitoient
tant qu'ils pouuoient. Car quand les
Hebreux veulent dire que l'homme est
mortel, ils disent qu'il est mort. Com-
me en Esaïe 51. *Qui est tu ô homme qui
aies peur de l'homme qui meurt ou qui mour-
ra,* c'est à dire de l'homme mortel.

Mais outre cela je tiens que ces paro-
les de l'Apostre sont plus emphatiques
que cela, & qu'elles disent quelque cho-
se de plus que n'exprime le terme de
mortel, & que S. Paul veut dire que le
corps de l'homme est effectiuement
mort, parce que dès que le peché a esté
commis, les langueurs, les douleurs, les
maladies, les attaques de tous nos mem-
bres,

bres, quelquefois en gros comme quand vne fièvre ardente apporte vne intemperie vniuerselle par tout le corps, ou par parties comme quand la pierre nous déchire les reins, ou que la goutte nous donne la torture, ou comme la paralysie en la moitié du corps, toutes ces maladies là qui se saisissent de nos corps, sont ou la mort mesme, ou les fourrières de la mort. Et de mesme que quand vne ville assiégée subit la loy des vainqueurs, & que le regiment des gardes s'est saisi de la place d'armes, on dit que le Roy a pris cette ville là & qu'il en est le maître, bien qu'il n'y ait pas encor fait son entrée. Ainsi les maladies sont les legions & la milice de la mort, qui dès le commencement se saisissent de toutes les auenuës de nos corps, qui coupent la gorge aux sentinelles, c'est à dire se rendent maistres de nos sens, & enfin donnent jusques au cœur qui est nostre place d'armes. Après quoy toutes les portes sont ouuertes à ce Roy des espouuante mens qui est la mort.

Bref je tiens que par cette façon de parler si forte, *le corps est mort* S. Paul veut dire qu'il faut que le corps de l'homme

fans aucune exception de l'homme de bien ny du meschant, meure necessairement. Ce qui sans doute pourroit donner quelque sujet de scandale à l'homme de bien, n'estoit que l'Esprit de Dieu instruit nos reins, & que sa parole satisfait pleinement à toutes nos difficultez. Car le fidele pourroit dire, je sçay que le *gage du peché c'est la mort*, mais puis que *Rom. 6.* l'homme qui craint Dieu ne combat plus sous les enseignes du peché, pourquoy l'obliger à en recevoir la solde ? Je sçay bien aussi qu'il est ordonné à tous hommes de mourir : mais cela se doit entendre de ceux qui n'ont point de part aux merites de Iesus Christ, lesquels merites nous ont affranchis de toutes les peines qui estoient deuës au peché, & particulièrement de la mort. Et c'est en effet de quoy S. Paul nous donne les assurances quand il dit en ce mesme chapitre, qu'il *Rom. 8.* n'y a plus de condamnation pour ceux qui sont en Iesus Christ, & que la loy de l'Esprit de vie qui est en Iesus Christ, nous a affranchis de la loy du peché & de la mort. Et cependant direz-vous, par les termes de Saint Paul nous voilà encor enfermez dans la condamnation de l'un & de l'autre : car dans

dans ces paroles *le corps est mort à cause du peché*, semble t'il pas assubjetir le corps à la mort comme à vne punition que la Justice de Dieu inflige, d'où s'ensuit que nous sommes encor dans la malediction du peché, & que l'amertume de la mort n'est point encor passée.

A cela nous respondons par la distinction qu'il faut faire du terme de *peché*. Car quelquefois le peché se prend pour la coulpe & pour ce que les Theologiens appellent le *reat*, qui est proprement ce qui prouoque la justice de Dieu à la punition. Or ce n'est point en ce sens-là, qu'il faut prendre le mot de peché dont S. Paul parle en nostre texte, car la mort du fidele n'a plus de relation à la coulpe pour les raisons que nous vous auons déjà alleguées, qui sont que Iesus Christ en sa mort nous a affranchis de toute peine proprement ainsi appellée, & de toute malediction.

Et en effet, mes freres, nous pouons dire hardiment qu'il y auroit iniquité en Dieu, s'il punissoit de la mort corporelle la corruption de ses enfans. Et nous aurions sujet de dire qu'il ne feroit pas justice à son propre fils en la mort duquel

il a receu le double pour tous nos forfaits, & ^{Es.} que d'une mesme debte il en exigeroit double payement, attendu que Iesus Christ est mort, & que par-là il a satisfait à toute l'estenduë de la justice de Dieu & à toutes les instances qu'elle pouvoit faire pour nous punir. Et puis il nous puniroit encor par la mort corporelle par où il nous feroit passer, qui seroit vn procedé messeant à vn Dieu qui est infiniment bon, & incompatible avec la justice de Dieu aussi bien qu'avec sa misericorde qui ne punit jamais qu'à regret, & qui appelle les actes de sa justice *son œuvre estrange*. Et qui par consequent n'a garde de permettre que sa justice s'espande au delà des bords que ses droits luy prescriuent. Et de fait il seroit plus de la nature de Dieu qui est exprimée par le mot de *bonté* ou de *debonnaireté* de ^{χρησθ.} n'executer pas toute la rigueur de sa ju- ^{τις.} stice sur les miserables mortels, & de faire à peu pres comme les Iuifs, qui pouvant selon l'ordonnance de Dieu donner quarante coups à certains criminels, se contentoient d'en donner trente neuf, à quoy Saint Paul fait allusion quand il dit qu'il a receu des Iuifs quarante coups, moins

moins vn, que de souffrir que son *courroux* le transporte au delà des peines que sa justice exige necessairement.

Ce n'est donc point du peché étant qu'il exige la punition & qu'il crie vengeance, qu'il dit ici que Dieu fait mourir nos corps à cause du peché. Et si la mort estoit l'effet du peché & qu'elle nous fust infligée dans cette relation là, nous ne nous en releuerions jamais que pour estre precipitez avec les deloyaux en l'estang de feu & de souffre.

Mais le peché se prend encor en vne autre signification assauoir pour la corruption & pour la tache honteuse que nous apportons du ventre de nos meres dont le peché a deshonoré nos ames en y biffant l'image de Dieu, & qui, quoy que l'Esprit de Dieu qui regenere les gens de bien, l'ait fort debilité, ne laisse pourtant pas de nous faire faire mille bronchades. C'est cette maudite racine d'amertume qui bourgeonne toujours en haut tandis que nous sommes en la terre, que nulle puissance que la mort, n'arrachera de ce mauuais terroir de nos cœurs. Or ce sont les restes de ce peché que la mort emportera, dont l'Apô-

tre dit ici que le corps est mort à cause du peché, c'est à dire à cause de cette corruption-là & à dessein de la faire mourir, comme l'on diroit raisonnablement qu'un Medecin va chez les malades à cause de la maladie, c'est à dire pour la chasser. De mesme que nous nous figurons que Iehu entra à main armée dans la maison Royale à cause de Iesabel, c'est à dire pour la faire mourir & pour la jeter par la fenestre. Et à le prendre ainsi tant s'en faut que la mort soit un reste de punition, que c'est un signalé bien-fait que nous recevons de la main de Dieu quand nous mourons Car là il fait entierement mourir le peché, là il arriue quelque-chose de pareil à ce que fit Samson à la fin de ses jours, & comme en ce dernier exploit de sa force prodigieuse, il renuersa le Temple, & fit mourir les Philistins sous ses ruines : Ainsi Christ qui a élevé son thrône entre les puissans, & qui a puissance de vie & de mort sur tous les hommes, abat le Temple des fideles aussi bien que des ennemis de Dieu, mais c'est pour faire mourir entierement ces Philistins spirituels & pour en abolir la memoire. Le peché

ché est comme cette Babylon dont *Saint Jean* parle au liure de l'Apocalypse, & la mort est comme la mer ou Dieu abysme pour jamais cette Babylon là, en sorte qu'elle n'en remontera jamais. En face corps meurt & est destruit pour aneantir le peché, tout de mesme que les maisons des Israélites estoient demolies par l'ordonnance du Sacrificateur, quand la lepre qui les auoit atteinte se trouuoit incurable, ainsi nostre corps que la lepre spirituelle a tout à fait infecté est abatu par la mort, & par l'ordonnance de nostre souuerain Sacrificateur, afin que le peché perisse avec luy & que cet outrageux ennemi ne paroisse plus aux yeux de Dieu ni des hommes. Il y a cela de difference, c'est que ces maisons que l'on abatoit à cause de la lepre l'estoient pour tousiours & on ne les rebastissoit point. Mais quand nos corps sont ruinez par la mort ce n'est que pour vn tems, car Dieu les releuera magnifiquement, & en met leur estat sans comparaison qu'ils n'ont jamais esté, comme nous le verrons bientôt. O mes freres combien est merueilleuse la sagesse de Dieu qui défait ses ennemis par leur propres armes, c'est le peché

sur l'Ep. aux Rom. Ch. VIII. v. 10. 11. 785
peché qui est cause de la mort, mais la
mort à son tour fait mourir le péché. Le
péché est le Pere de la mort, mais aux
ensans de Dieu la fille fait mourir le Pe-
re.

Surquoy je presume que vous ditez
encores, mais qu'estoit-il besoin d'en
venir là? Dieu ne pouvoit-il pas faire
perir le péché en nos corps sans la ruine
du sujet, comme il le fait mourir en nos
ames, sans que les ames perissent? ou
comme il fera à quelques-uns qui selon
que S. Paul nous en avertit comme d'un
secret, ne mourront point: mais ils se-
ront transmuez en un moment, & ce
changement-là leur tiendra lieu d'une
mort; de mesme que les Rubenites ne
passerent point le Iordain qui estoit un
type & un symbole de la mort. Pour-
quoy donc n'agit-il point de cette ma-
niere à l'esgard de ceux qui sont verita-
blement regenez? Et ne le faisant pas
ne nous donne t'il pas subject d'estimer
qu'il se prend à cet ouvrage de nostre
deliurance absoluë du péché par la mort
& par la ruine de nostre corps, comme
un mal adroit & inexperimenté oculiste
qui arracheroit l'œil tout entier au lieu

D d d. d'aba-

d'abatre la taye qui l'empesche de voir?

Bien-aimez il est constant que Dieu en pouuoit vser de cette maniere là, & aneantir le peché & les conuoitises qui ont tousiours beaucoup de vigeur en nos membres sans faire mourir le corps, mais sa sagesse paroist d'auantage en s'y prenant comme il a fait.

Premierement la raison n'est pas pareille pourquoy Dieu dust agir en nos corps pour les deliurer du peché de la mesme maniere qu'il agit pour purifier nos ames. Car il n'y a point du tout d'inconuenient que toute la substance de l'ame & toutes ses facultez subsistent. Et cette ame, non plus que ses facultez n'a rien d'indecent ni d'incompatible avec la vie Eternelle dont Dieu nous doit faire viure avec luy dans le Ciel; Pourueu que cette ame avec ses facultez soit repurgée du peché. Et que comme

Zachar. Jehoschuah elle ait depouillé ses vieux haillons, elle est capable de cette eternelle felicité que Christ nous a meritée & qu'il nous reserue dans le Ciel.

Mais il n'est pas ainsi de nos corps considerez en toutes leurs parties integrantes, nostre corps a plusieurs mem-
bres

bres, qui ne sont propres que pour la vie animale, à l'exercice de laquelle Dieu les auoit destinez au commencement: comme sont les entrailles qui seruent de recepracle aux superfluitez & aux immondices de nos corps, comme est le sang & la masse de cette chair qui nous enuironne, desquels S. Paul parle proprement quand il dit *que la chair & le sang n'heriteront point le Royaume de Dieu*, tel qu'est le ventre qui est destiné a perir aussi bien que la viande qu'il digere & qu'il conuertit en aliment.

Veux donques qu'il estoit de la sagesse de Dieu ou d'apporter vn grand changement en plusieurs membres de nos corps, ou qu'il les falloit extirper tout à fait, comme on coupoit aux femmes estrangeres, les cheveux & les ongles auant qu'elles fussent immatriculées parmi le peuple de Dieu, ou bien qu'il les falloit introduire dans le Ciel avec des parties ou indecentes ou inutiles, valoit-il pas bien mieux ruiner tout à fait ce corps par la mort pour le refaire tout neuf & le rendre capable de cette gloire rauissante qui nous est reseruée dans le Ciel? De meisme qu'un orfevre à qui l'on apporte-

roit quelque vase d'or pour le refaire que les bosses auroient defiguré & qui auroit perdu son esclat & son lustre, aime mieux le refondre tout à fait & le jeter au moule que d'essaier à le refaire avec le marteau & à luy redonner le lustre avec le polissoir & le sablon.

Et puis il estoit de la sagesse de Dieu de faire paruenir ceux qui sont membres de son Christ, à la gloire du Ciel par le mesme chemin qu'il a tenu, & de mesme que Iesus Christ est mort & puis après est resuscité par la gloire du Pere, & est paruenu à ce bien-heureux estat dont-il jouit maintenant, de mesme aussi n'estoit-il pas conuenable que nous suivissions ses traces, & que par la mort par laquelle il a voulu passer nous parussions à la vie & à l'immortalité? Sur tout maintenant que la mort des fideles n'a plus d'estreintes & que Christ marche deuant nous en ce chemin si fascheux de la mort, & que par la massuë de la croix il assomme tous les monstres qui nous la rendoient si formidable? nous donnant subject de nous exprimer en cette occasion par les mesmes termes de David, *quand je cheminerois par la vallée d'ombre de*

sur l'Ep. aux Rom. Ch. VIII. v. 10. II. 789
mort je ne craindrois point, car tu es avec moy,
& ton baston & ta houlette sont ceux qui me
consolent.

Loignez encor cette raison à celles que
vous venez d'entendre pour vous faire
voir qu'il falloit que les fideles mourus-
sent aussi bien que les autres, & qu'à
moins que de brouiller tous les ordres &
toutes les œconomies de Dieu, il estoit
nécessaire que ce mesme *accident de la
mort* comme parle le sage au liure de
l'Ecclesiaste *aduinst aux bons & aux mes-
chans.* C'est que ce n'est pas ici bas que
Dieu fait voir les merueilleuses differen-
ces qu'il veut mettre entre l'homme, &
l'homme, entre le prophane & celuy qui
craint Dieu. C'est dans le Ciel, & à la
fin des siècles que Dieu la fera esclater
cette difference-là, & qu'il mettra entre
les gens de bien & des impies ce grand
abyssme qui separoit le pauvre qui repo-
soit au sein d'Abraham, d'auec le mau-
vais riche qui estoit tourmenté dans des
flames. Or si les gens de bien ne mou-
roient point, cette difference - là paroi-
stroit dès cette vie. Et les fideles che-
mineroient par veuë en la terre, & non
pas par foy; Et ce grand Agonothete, ce

grand distributeur de recompenses, donneroit la couronne deuant que l'on eust legitimement combatu, & n'attendroit pas au bout de la carriere à donner le prix, ce qui mettroit tout dans le desordre, & confondroit l'Etat de l'Eglise militante avec celuy de celle qui triomphe dans le Ciel avec Iesus Christ. Et je croy, bien-aimez, que ç'a esté pourquoy Dieu a transporté Enoch & Elie dans le Ciel, parce qu'il n'estoit pas raisonnable que des personnes qui ne deuoient point mourir se journassent en la terre, ou tous les autres hommes meurent, & sont comme l'herbe d'un champ qui tombe sous la faux de la mort. Et que la terre n'est point le climat de l'immortalité.

Enfin, mes freres, Dieu nous a signalé sa sagesse en ce qu'il a ordonné que les enfans de Dieu mourroient, car par li il nous a fait voir combien a esté grande la misericorde qu'il nous a faite en nostre Seigneur. Car la mort est de sa nature le Limbe & le faubourg des enfers. Au lieu que Dieu éleua Moysse sur vne haute montagne pour luy faire voir la Canaan, en laquelle il n'entra pas, Dieu a trouué bon de nous faire descendre avec son

Christ

Christ au plus basses parties de la terre, & de nous porter par la mort jusques sur les bords de l'enfer en nous contrete-nans tousiours par son Esprit qui nous garde d'y tomber. Afin que recognois-sans les abyssmes de maux dont il nous a deliurez, nous fassions retentir le Ciel de nos actions de graces, & donnions eternellement gloire à Dieu & à l'A-gneau qui nous a affranchis de tant de maux pour nous combler de tant de biens és siecles des siecles.

Mais après tout mes freres, nous auons mille fois plus de sujet de dire de la mort ce que faisoit cette Dame Ro-maine, qui après l'auoir tastée, & pour obliger son mari a la subir genereuse-ment, luy disoit en luy mettant en main le poignard dont elle s'estoit donné dans le sein. Il ne me fait point de mal Petus, car tout cela n'estoit que brauoure, & quelque mine que fassent ceux qui sont sans Dieu & sans esperance au monde, la mort certainement leur est vn dard tres-for-midable. Cette fermeté & cette asseu-rance au milieu de la mort n'est le priui-lege que du Chrestien, à qui Christ son Maistre a appris que la mort n'est pas

pour toujours, à l'esgard des enfans de Dieu ; Et que la mort fait partie de cette *legere affliction qui ne fait que passer*, & que l'homme de bien ne boit du torrent de la mort qu'en passant, & que l'Esprit du Seigneur Iesus reparera vn jour les ruines de ce miserable tabernacle de nos corps, qui est ce que l'Apostre nous enseigne en la seconde partie de nostre texte quand il nous dit *que l'Esprit est vie à cause de la Justice*, c'est à dire de la Justice de Christ qu'il nous a meritée par sa precieuse mort.

Ici bien-aimez, manquez le Prouerbe qu'il n'y a point de remede ni de plantes medicinales contre l'amertume & la violence de la mort, car en voici vn tres-present & infallible dans les paroles de nostre texte, qui est l'Esprit viuifiant de nostre Seigneur Iesus Christ & la justice de sa croix : Croix qui a le mesme effet à l'esgard de la mort, qu'eut autrefois ce bois que Moysé jetta dans les eaux de Mara. Car comme ce bois osta l'amertume de ces eaux là, ainsi la croix de Christ par la justice qu'elle nous a aquisé corrige cette insupportable amertume de la mort.

Par l'Esprit dont il parle ici quand il dit l'Esprit est vie, il faut entendre non pas la partie spirituelle qui est l'ame en l'opposant à la partie corporelle qui doit mourir. Mais par l'Esprit nous entendons l'Esprit de vie, l'Esprit viuifiant de nostre Seigneur. Et je me suis estonné que des Theologiens celebres aient peu penser, que par l'Esprit dont il est parlé en cet endroit, il falut entendre l'ame, en faisant opposition de son estat aduantageux à celuy du corps, nous estant représentée viuante à cause de la justice de Christ au lieu que le corps estoit mort à cause du peché. Car premiere-ment, il n'y a pas de raison de donner à ce terme d'Esprit vn autre signification qu'il n'a en tout ce discours, où par tout il signifie l'Esprit de Christ & non pas le nostre.

Et puis cette interpretation embarasse le sens des paroles de S. Paul qui en prenant l'Esprit pour l'Esprit de Christ sont claires & intelligibles ce qui se peut, car que fera-ce à dire l'Esprit est vie à cause de Iustice. Certes si S. Paul oppose ici ce qu'il dit de l'ame à ce qu'il a dit du corps, selon que le veulent ceux qui prennent

ici

ici le mot d'Esprit pour l'ame, il faut que par la loy des opposites, ce qui se dira de l'ame, ne se puisse dire du corps ; or pourquoy ne deuroit t'on pas dire du corps aussi bien comme de l'ame qu'il est ^{vie} à cause de la Iustice de Christ ? Cette iustice de Christ a t'elle pas merité la vie au corps, aussi bien comme à l'ame ? Que si par cette Iustice l'on vouloit entendre la Iustice inherente, à cause de laquelle, parce qu'elle est l'image de Dieu, Dieu cherissoit nostre ame & luy donnoit la vie ; Cela mesme se pourroit-il pas dire du corps puis qu'il a part à cette Iustice inherente, qui s'espand en tous les membres de nos corps pour les faire instrumens de Iustice à Dieu, aussi bien qu'elle fait en nos ames ?

Mais à le prendre au sens que nous luy donnons, le discours de l'Apostre nous paroist beau & evident tout ce qui se peut : car il nous console contre la mort par deux excellentes raisons, l'une que la mort du corps nous est avantageuse, & qu'elle estouffe & aneantit le peché, & l'autre que mesme cette mort ne le detiendra pas tousiours parce que l'Esprit est vie, c'est à dire qu'il est viuisant & qu'il

sur l'Ep. aux Rom. Ch. VIII. v. 10. 11. 795.
qu'il redonnera la vie à nos corps, telle qu'est la signification de ces mots de *vie* ou de *viuant* en l'Ecriture, où ils signifient souuent la mesme chose que celuy de *viuifiant*: comme quand Iesus Christ dit qu'il est le Pain *viuant* c'est à dire *viuifiant*, selon que le second *homme a esté formé en Esprit viuifiant*. Et qu'en ce mesme chapitre de S. Iean, Iesus Christ dit aux troupes que les paroles qu'il leur disoit estoient Esprit & *vie*, c'est à dire *viuifiantes*, si ils les interpretoient spirituellement.

Ainsi ces paroles *l'Esprit est vie à cause de la Iustice*, contiennent les deux causes de la vie que Dieu promet à nos corps, nous y auons la cause efficiente qui est l'Esprit viuifiant du Seigneur Iesus Christ, & la cause meritoire de cette vie, qui est la Iustice de Christ.

Mais les paroles qui suivent & qui font la troisiéme partie de nostre texte, mettent la chose hors de difficulté. Car S. Paul exposant ce qu'il venoit de dire *l'Esprit est vie à cause de la Iustice*, selon le stile ordinaire de l'Ecriture qui s'explique tousiours par elle mesme, & où les paroles suivantes esclarcissent souuent

uent celles qui ont precedé , ajoute incontinent après & si l'Esprit de celuy qui a resuscité Iesus des morts habite en vous , celuy qui a resuscité Christ des morts vivifiera aussi vos corps mortels à cause de son Esprit habitant en vous : or à quiconque a des yeux, il est aisé de recognoistre que ces paroles là sont le commentaire de celles qu'il venoit de proférer que l'Esprit est vie & que par consequent l'Esprit en ces paroles dont il s'agit , ne se prend pas pour l'ame , mais pour l'Esprit de Dieu qui a resuscité Christ des morts.

Ces belles paroles , bien - aimez , ne nous arresteront pas long-tems , car elles n'ont aucune difficulté. Seulement remarquez - y deux excellentes raisons pourquoy l'Esprit de Christ vivifiera un jour nos corps mortels , l'une est prise de la resurrection de Iesus Christ , d'où l'Apostre S. Paul infere la nostre , de mesme qu'au 15. de la premiere aux Corinthiens de la non resurrection des corps des hommes en general , il en infere aussi que Iesus Christ ne doit point resusciter. Ainsi de ce que c'est vne verité incontestable que Dieu le Pere a resuscité son Fils , l'Apostre en induit aussi la resurre-

sur l'Ep. aux Rom. Ch. VIII. v. 10. 11. 797
tion de la chair. Et argumente de l'E-
stat des Premices à celuy de toute la
Masse. Tout de mesme en ce lieu que
nous expliquons, il argumente de la re-
surrection de Iesus Christ, à la nostre, &
prouue par la conformité qui doit estre
entre le Chef & entre ses membres la
necessité de nostre resurrection, si on
presuppose la verité de la resurrection
de celuy qui est nostre chef qui est le
Seigneur Iesus le Prince de gloire. N'y
aiant pas d'apparence que le chef se re-
leue si magnifiquement du tombeau par
la vertu du Pere & qu'il y laisse ses mem-
bres. Si les victoires que le Seigneur a
remportées sur ses ennemis estoient des
victoires imparfaites, & que Satan & la
mort & nos ennemis spirituels luy en
pussent contester l'honneur, il pourroit
estre croiable que Christ s'est sauué de
ce mauuais pas *comme par feu* ainsi que
parle l'Apostre, & qu'il s'est contenté de
remporter pour toutes choses *son ame*
pour butin. Mais aiant obtenu vne vi-
ctoire si accomplie & si triomphante de
tous ses ennemis, qu'il a menez publi-
quement en monstre aiant triomphé
d'eux en sa Croix, seroit-il conceuable
qu'il

qu'il eust abandonné les corps de ses amis à la mort & aux outrages du sepulchre? Et que le Seigneur Iesus fust vn liberateur moins illustre que ne fut autrefois Moyse, qui traitant avec Pharaon de la liberté du peuple d'Israël, qui vouloit bien que les chefs de famille sortissent hors d'Egypte pour aller adorer Dieu dans le desert, mais qui vouloit retenir dans cette maison de seruitude les seruiteurs & les enfans, n'y voulut jamais consentir, mais dit ouuertement à ce tyran qu'il ne souffriroit pas qu'aucune chose de leur mesnie restât dans ce pais Idolatre n'on pas mesme vn ongle de leurs bestes, & Iesus le Prince de nostre salut souffriroit-il que les portes d'Enfer, c'est à dire la mort, preualussent sur vne partie notable de l'Eglise de Dieu? Et ce grand Redempteur decheroit-il du droit d'insulter à la mort, & de luy dire *ô mort ou est ta victoire, ô sepulchre ou est ton aiguillon*, si cette mort estoit tousiours en Estat de faire la fiere, de se preualoir de ses conquestes en monstrant toute la terre comme vn charnier horrible & comme vne campagne toute blanche de misérables charongnes.

Il faut donc, bien-amez, qu'elle lasche prise, cette cruelle, & que comme Abraham arracha le butin à Kedorlahomer qu'il auoit fait de Loth & de sa cheuance, qu'ainsi Christ arrache à la mort toutes les despouilles qu'elle a remportées sur nous. Et comme cet horrible monstre de la mort qui auoit englouti nostre Ionas mystique qui est le Seigneur a esté contraint de le rendre au troisiéme jour, il faut aussi qu'elle rende nos corps mortels à Christ nostre Roy, desquels elle a triomphé si long-tems, voire il faut qu'elle le rende en vn estat sans comparaison meilleur que n'estoit celuy où ils estoient quand elle s'en est faisie. *Car ce corps est semé en foiblesse & il resuscitera en force, il est semé en deshonneur, mais il resuscitera en gloire, il est semé corps sensuel, mais il resuscitera corps spirituel.* Ce qui ne se doit pas entendre comme si la mort auoit cette propriété de donner à nos corps ces excellentes qualitez comme certaine terre qui a la propriété de faire de l'or; ou comme les caues des Chinois qui elaborent & donnent du lustre à la Porcelaine que l'on y met, & qui au bout de cent ans la rendent si belle que

que l'on en pare les buffets des *Rois*. Mais ce sera Christ qui nous a faits dans le ventre de nos meres comme de broderie, qui nous refera encor à la fin du monde, & qui nous reuestira de lumere & de gloire selon cette souueraine puissance par laquelle de tout il fait toutes choses, & appelle *les choses qui ne sont point comme si elles estoient*. En ce jour là l'Esprit de celuy qui a resuscité Iesus des morts redemandera à la terre, à la mer, à l'air, au feu, tous les atomes & toutes les parcelles de nos corps qu'ils ont distribué entr'eux comme les membres de cette miserable concubine qui furent espars par toutes les tribus d'Israël, & sa main toute puissante & toute sage les r'adjustera admirablement & en fera des vaisseaux à honneur en la maison de Dieu.

L'accompagne, bien - aimez, ces effets signalez de la fidelité de Dieu, & de sa toute puissance à ce que nous voyons arriuer dans les verreries, ou d'une matiere contemptible telle que sont les cendres de fougere & de soude, on fait des vases precieux qui estant exposez à la lumiere du Soleil en sont tout penetrez & rendent

sur l'Ep. aux Rom. Ch. VIII. v. 10. 11. 801
rendent vn esclat merueilleux ; ainsi
Christ de nos cendres en fera , en cette
journée-là , des vases d'une inestimable
valeur que la lumiere du Soleil de Iusti-
ce enrichira en dedans & en dehors &
en toutes leurs parties , & nous rendra
plus beaux & plus esclatans que le Soleil
mesme qui esclaire nos corps. Et ce sera ^{2. Theff.}
alors que Dieu viendra comme parle l'A- ^{c. 1. 10.}
postre pour estre glorifié en ses saints , & pour
se rendre admirable parmi les croians.

L'autre raison que S. Paul allegue pour
laquelle il est raisonnable que nos corps
se releuent du tombeau , & eschاپent à
la puissance de la mort , c'est à cause de l'E-
sprit de Dieu habitant en nous.

Car vous semble-t'il pas qu'il est de la
justice que Dieu redresse & releue sa
propre maison ? Et qu'il glorifie vn jour
ces membres de nos corps que son esprit
en tant de rencontres a employez aux
actes de la vertu ? On lit d'une Princef-
se qu'après auoir oui discourir vn Alanus
qui estoit vn personnage fort celebre en
son tems , elle le voulut baiser : baisons
dit elle cette belle bouche qui a parlé si
eloquemment , & qui nous a dit de si bel-
les choses. Bien- aimez, sçachez assen-

E e e. rement

*Cantig.
des Can-
tig. 1. 5.*

rement que Dieu qui voit avec plaisir tout le bien qu'il a mis en nous , a encor plus d'inclination à honorer, tous les membres de ceux qui les ont emploiez à faire esclater sa gloire entre les hommes , & qu'il *receura aux baisers de sa bouche* , ceux qui ont consacré la leur à publier ses gloires & la verité de son Euangile. Et qu'il rendra *beaux* en cette journée *les pieds de ceux qui ont publié la paix*, & qui ont couru au secours de leurs freres. Et qu'il comblera de biens les mains & le sein de ceux qui auront esté charitables. En un mot de mesme que Dieu fit conseruer dans l'Arche la verge de Moyse qui auoit fleuri , & qui auoit serui à glorifier Dieu, & à magnifier la sacrificature qu'il auoit establie parmi son peuple , Dieu transportera en son Paradis tous ceux qui ont fleuri ici-bas, & qui par la bonne odeur des fleurs qu'ils ont produits & de leur sainte conuersation , ont contribué à sa gloire, & ont justifié la Doctrine Celeste.

Mes freres , finissons cette action , en faisant ici quelques remarques pour augmenter nostre cognoissance, & quelques applications pour nostre consolation.

Premie-

Premierement sur les premiers paroles du texte que nous auons expliqué, ou S. Paul dit *si Christ est en vous*, au lieu qu'il semble qu'il deuoit dire, *si l'Esprit de Christ est en vous*. (Car c'estoit de cet Esprit de Christ qu'il venoit de parler au verset précédent) obseruez que par là sans doute S. Paul nous apprend comme quoy Christ habite en nous. C'est qu'il y habite par foy & par l'efficace de son Esprit. Il n'est pas nécessaire que Iesus Christ quitte le Ciel & la dextre de la Majesté ou son Pere l'a élevé, ni que par la vertu de certaines paroles, il change toute la nature des choses & qu'il fasse vne transsubstantiation en vertu de laquelle il se trouue que le corps de Iesus Christ ne soit qu'en vn endroit dans le Ciel, & qu'il soit en vn million de lieux en la terre, quoy qu'il ait dit de la terre *qu'il l'alloit quitter*, & que nous ne l'aurions pas toujours, & du Ciel *qu'il falloit qu'il le contiust jusques au reſtabliſſement de toutes choses* qui sont les prodiges des Docteurs de la Communion Papale. Christ est chez nous par son Esprit dont il a respandu la vertu dans tout le corps de son Eglise, après sa resurrection toute puis-

fante & la glorieuse Ascension. En effet pour vous dire encor ceci en passant. Christ n'a jamais parlé à son Eglise d'autre presence durant tout le tems que Dieu l'a fait assoir à sa dextre és lieux Celestes, que de celle de son Esprit vivifiant & sanctifiant son Eglise, & la nourrissant du pain de sa Parole, lequel est ici appellé *Christ habitant en nous* pource qu'il represente la place de Christ, & qu'il repare son absence : Et quand il consoloit ses disciples de la tristesse qu'ils devoient recevoir de son absence, il ne les console point par l'esperance de se trouver tous les jours en la Messe par la vertu de ces paroles transsubstantiantes, qui l'euoqueroient quand il leur plairoit du Ciel, ou qui, quoy que ce soit, le feroient tous les jours trouver entre les mains des Prestres. Mais il les comble seulement par la promesse du Paraclet de ce grand consolateur qui devoit parler à Jerusalem selon son cœur, & nous mettre en possession de tous les biens que Christ nous a aquis par sa mort, & qu'il a mis en sa disposition pour nous les dispenser tandis que nous *cheminons & sans du Seigneur.*

Remar-

Remarquez encor que S. Paul parlant de l'Esprit, l'appelle l'Esprit de celuy qui a resuscité Iesus des morts, c'est à dire l'Esprit du Pere qui est celuy-là mesme qu'il a appellé aux versets precedens *l'Esprit de Christ*. Et par là S. Paul fauorise l'opinion de l'Eglise Latine qui de long-tems a maintenu contre les Eglises Greques, que le S. Esprit procede du Pere & du Fils, car il est ici expressement appellé l'Esprit du Pere, & l'Esprit du Fils.

Et puis il est encor digne de vostre consideration qu'il est dit ici du Pere, qu'il a resuscité Iesus des morts, & que ce sera aussi luy qui viuifiera nos corps au jour de la resurrection. Ce qui est aussi fort souuent attribué au Fils qui nous est representé comme s'estant releué d'entre les morts par sa seule vertu; qui est ce que S. Paul dit en cette mesme Epistre *qu'il s'est déclaré-fils de Dieu en puissance par la resurrection des morts*, c'est à dire par la resurrection de son propre corps qu'il s'est procurée par sa puissance Diuine, & par laquelle il a fait voir qu'il estoit veritablement le fils de Dieu, car s'il n'auoit esté que l'object de la vertu du Pere, & s'il n'auoit fait que souffrir

en cette resurrection & qu'il n'y eut pas contribué luy-mesme en qualité de cause efficiente, comment y auroit-il pu paroistre sa puissance? Et c'est pour establir cette mesme verité que Christ dit ailleurs qu'il a puissance de quitter sa vie & de la reprendre derechef. & ailleurs encore, *destruyez ce temple, & en trois jours je le releveray.*

Mais il estoit fort de la iustice de Dieu & de sa sagesse & de l'amour qu'il porte à cette aimable personne de le resusciter aussi.

Et cela, mes freres, pour deux raisons. La premiere afin de faire paroistre que Dieu l'aimoit, & que le courroux de Dieu qui auoit tonné si horriblement sur cette precieuse teste, & qui y auoit esclaté en tant de foudres, n'estoit pas contre luy en qualité de celuy qui estoit la seconde personne de la Trinité, car en cet esgard-là il est tousiours les delices Eternelles du Pere, ni en qualité d'homme, car estant innocent comme il estoit, & sanctifié dès le ventre de sa mere, il estoit impossible qu'il ne fust agreable aux yeux de Dieu, & que Dieu n'y contemplant avec plaisir l'image de sa sainteté. Mais quand

sur l'Ep. aux Rom. Ch. VIII. v. 10. 11. 807
quand la Justice de Dieu l'a si feuerement
entrepris, & que pour vn tems elle
a comme intercepté les raions de la
bienueillance du Pere enuers ce fils
bien-aimé, jusques à l'auoir esbranlé à
l'aspect de cette coupe remplie du vin
de l'ire de Dieu qu'il luy presentoit, &
l'auoir fait crier *mon Dieu mon Dieu pour-
quoy m'as tu abandonné*, ç'a esté en qualité
de nostre plege que tout ce faix de l'ire
de Dieu est fondu sur luy. Pour donc
faire cognoistre que ce n'estoit que par
dispensation que le Pere traitoit ainsi ce
fils bien-aimé, & que nos pechez qu'il
portoit qui le defiguroient & qui l'enom-
broient de tous costez, estoient ce qui le
rendoit pour vn temps hideux aux yeux
de la Justice de Dieu, estoit-il pas à pro-
pos que Dieu après qu'il se seroit deue-
lopé de cette nuée espesse de nos pechez,
dans laquelle se formoient tous ces ton-
nerres & ces orages dont je viens de
vous parler; & qu'il auroit expié tous
nos pechez, que Dieu le retirast de son
abaissement & qu'il le resuscitast, & que
du fond de son abaissement il l'exaltast
par dessus tous les Cieux, & qu'il recom-
mençast ce commerce d'amitié qu'il a

de toute eternité pour cette personne si aimable ?

Et puis encor vous jugez bien sans doute, qu'il estoit important que cette resurrection de Iesus Christ se fist par l'interuention de la puissance du Pere, afin qu'il parust que la negotiation du fils luy auoit esté agreable, & qu'il y auoit flairé odeur d'apaisement enuers le genre humain. Car à moins que cela, le Pere ne l'auroit pas resuscité pour l'eleuer à la dextre de sa Majesté comme il a fait, certainement si sans ses ordres ou par temerité, il eust entrepris de satisfaire à la justice de Dieu & qu'il ne l'eust pas fait, Dieu l'auroit laissé perir dans la vanité de son entreprise, comme quelquefois les Generaux d'Armée laissent perir des volontaires estourdis, quand sans leurs ordres ils vont donner dans les escadrons ennemis.

Ps. 40. Mais estant veritable que c'est Dieu qui a introduit son fils au monde, & qui luy a donné l'investiture de toutes ses honorables charges, & qu'il l'a luy mesme livré à la mort pour payer nostre rançon, & pour par mesme moien faire esclater la gloire de Dieu par tout le monde, y

alloit

alloit-il pas de l'honneur & de la justice du Pere de glorifier ce fils qui l'auoit tant glorifié, & de luy tendre le bras de son haut Ciel pour le tirer du Tombeau où il estoit entré pour mesnager les interrests de Dieu & de nostre salut en luy tenant les paroles du Psalmiste, *tu es mon fils je t'ay aujourd'huy engendré*, & en le couronnant de gloire & d'honneur au conspect des Anges qui contemploient avec admiration l'execution de tous ces adorables mysteres.

Mais comme c'est la sagesse de Dieu qui a ordonné de la resurrection du fils, que sa puissance a effectuée, c'est la mesme sagesse qui requiert encor que le Pere nous resuscite aussi avec luy, afin que de là en auant nous luy soions presentez en qualité de son espouse, & que nous entrions en communauté de biens avec luy. Car comme ç'a esté le Pere qui a donné à son fils ceux qui deuoient estre participans de son salut, c'est luy mesme qui les luy redonnera au jour de la resurrection; il y a cette difference, c'est que quand Dieu donna à son fils son Eglise pour la racheter il la luy donna toute souillée, & route gastée en son sang afin qu'il

qu'il la repurgeast d'iniquité & qu'il éloignast d'elle la malediction de Dieu. Mais en ce grand jour de la resurreccion Dieu la presentera à son fils à cette fies-
 là, *n'ayant ni tache ni ride ni aucune tar-*,
 mais elle sera revestue du Soleil, & de ce
 crespe fin & luisant qui sont les justifica-
 tions des saints, & ce sera en cet estat
 bien-heureux que Christ dira à son Egli-
 se, ce que l'Espoux dit à son Espouse, *Tu*
es toute belle ma grande amie, & n'y a point
de tache en toy. Et c'est aussi cette bien-
 heureuse esperance dont S. Paul resjouit
 nos ames, quand il dit que *le mesme Pe-*
re qui a resuscité Iesus Christ, resuscitera aus-
si nos corps mortels. Remarquez aussi que
 ç'à esté par vne docte circonspection
 que S. Paul en l'onzième verset après
 auoir dit que le Pere a resuscité Iesus des
 morts, en resumant cette mesme propo-
 sition, il a changé le nom de Iesus qu'il
 venoit presentement d'employer en ce-
 luy de *Christ*, parce que c'estoit particu-
 lierement en cette qualité de Christ que
 Dieu le Pere le consideroit quand il l'a
 resuscité des morts. C'estoit en qualité
 de son oint & du Messie qu'il le con-
 ploie sans doute & de celuy qui devoit
 necessai-

sur l'Ep. aux Rôm. Ch. VIII. v. 10. 11. 817
nécessairement refuseiter pour exercer
ces grandes & magnifiques charges à
quoy Dieu l'auoit destiné.

Et puis je ne doute point que l'Esprit
de S. Paul qui voyoit fort loin, & qui por-
toit souuent la veüe sur les types de Iesus
Christ, quand il a changé le nom de *Iesus*
en celuy de *Christ*, n'ait jetté les yeux sur
Dauid qui disoit de Christ de qui il estoit
le type le plus veritable & le plus exprés
qui ait jamais esté, *Tu ne permettras point*
que ton Oint sente corruption, de Christ di-
je & non pas de luy, n'y ayant pas d'appa-
rence qu'il se pust flatter de l'esperance
de ne sentir point la corruption du sepul-
chre, n'en ayant nulle reuelation d'en-
haut; & voyant des experiences routes
contraires en la mort de tous les hom-
mes de la terre. Je ne doute di-je point
que ce n'ait esté cette reflexion qu'il fai-
soit, qui luy ait fait changer le nom de
Iesus en celuy de *Christ*, & qu'il n'ait vou-
lu nous faire comprendre que cette Pro-
phetie a esté exactement accomplie
quand Dieu a resuscité d'entre les morts
Christ, qui est cet Oint, ce Messie que de-
signoit Dauid, qui en estoit l'image.

Mais notez encor la prudence de cet

escriuain

escriuain sacré l'Apostre Saint Paul, il *dit* que Christ viuifiera nos corps mortels, il ne dit pas qu'il les resuscitera, car il pretend d'exprimer vne prerogatiue desce-
fants de Dieu. C'est que Christ les viuifiera eux seuls & point les reprouuez. A la verité il les resuscitera tous par la puissance de sa parole, & par la derniere trompette dont le son esclatant denüera en vn instant tous les tombeaux de leurs habitans, qui seront contrains d'en vuidier leurs mains & de les presenter au jugement de Dieu. Mais de tous ces hommes - là qui comparoistront deuant Christ, il n'y aura que les Eleus qu'il viuifiera & à qui il inspirera vn soufle de vie eternelle. Il les viuifiera *ces corps mortels*, c'est à dire ces corps qui estoient sujets à la mort tandis qu'ils ont vescu, & qui l'ont effectiuement subie, en cette benheureuse journée, mais en telle sorte qu'ils ne mourront plus; car comme Christ après la resurrection ne meurt plus dit l'Apostre, ainsi, graces à Dieu par Iesus Christ, la mort n'aura plus de domination sur nous.

Cet ennemi qui est le dernier des ennemis de Christ, sera destruit sans re-

source,

source, & n'y aura plus dans le monde aucune trace, ni aucune marque de sa tyrannie. De là seront bannis les Helas, les souspirs, & les pleintes, & *Dieu essuiera toutes larmes de nos yeux.* Et au lieu que tandis que nous sommes en la terre, il n'y a quasi point de famille qui n'ait son mort comme autrefois en Egypte, & que ce sont morts qui s'enseuelissent les vns les autres, là nous conuerferons eternellement avec Christ qui est le Prince de vie, & *parce qu'il vivra nous vivrons aussi,* & toutes nos ames seront liées à ce faisceau de vie, & conjointes inseparablement avec Christ *qui est le Pere du Siecle à venir* & la vie Eternelle. En vn mot aux fideles, la mort sera comme yne sacrée coupelle, ou nostre or sera entierement deschargé de toutes ses impuretez; & dans ces flames vniuerselles par lesquelles Dieu fera passer tout le monde, les fideles y paroistront resplendissans comme des enfans de Dieu, c'est à dire comme les Anges, & comme celuy qui se trouua meslé dans la fournaise avec ces trois enfans qui souffroient pour la cause de Dieu.

Mes freres, consolons nous de ces
delicieuses

delicieufes esperances que ce mortel *ici* reueftira quelque jour l'immortalité, & que Dieu nous reueftira de ce precieus veftement, afin que nous foions en état de conuerfer avec luy, & de fejourner Eternellement en la maifon du Roy des Rois, puis *que* felon que nous le dit Iefus Chrift, ceux qui font habillez de precieus veftemens font dans les maifons des Rois. Et en attendant ce bon-heur travaillons à notre fanctification qui eft vne Tunique facrée, par deffus quoy nous veftrons dans le Ciel le manteau Royal; c'eft l'onction faine qui doit précéder notre introduction dans le Royaume, comme Dauid fut Oint de Samuel auant que l'on luy mift la Couronne fur la tefte. En vn mot il eft de la fanctification dont Dieu enrichit nos ames dés ici bas, comme de cette effufion de ce precieus onguent que Marie efpandit fur la tefte du fils de Dieu, c'eft l'appareil, non de notre feulture, mais de notre glorification dans le Ciel.

Et puis que ce corps eft defia eonté pour mort, & que les ministres, & les officiers, de la mort s'en laiffent dés côme font la vieilleffe, les infirmités, les

maladies

sur l'Ep. aux Rom. Ch. VIII. v. 10. 11. 815
maladies & les douleurs, par lesquelles
Dieu nous degouste de cette vie, & qu'il
nous les enuoie pour le peché, c'est à di-
re pour prendre sujet de tous ces maux
que l'Apostre appelle mort, de nous de-
faire des restes de cette corruption na-
turelle, secondons les intentions du Sei-
gneur; & à mesure que ce corps de mort
ou par le cours des années, ou par les in-
fultes des maladies va en decheant, que
le corps de peché s'aneantisse de mesme,
& que le nouuel homme au milieu de ce
debris prenne nouvelle force. Et Dieu
nous fasse la grace en ces occasions de
pouuoir dire avec l'Apostre & avec au-
tant de verité que luy, à mesure que cet
homme exterieur se dechet, l'interieur se
renouvelle de jour en jour. Qui est repro-
chable à vn homme qui sort d'vne gran-
de maladie comme de la tribulation la
grande de n'auoir point profité en la san-
ctification par cette discipline du Sei-
gneur. La maladie est vne Buée, ou par
les cendres de nostre humilité & par les
eaux & par les larmes de nostre repen-
tance, nous deurions repurger nos ames
& nos corps de toutes souillures de corps
& d'esprit. Que si nous ne le faisons pas
il est

il est à craindre que Dieu ne frappe plus fort, & qu'il ne change la verge paternelle en la Barre d'un luge qui brise & reduit en poussiere, en sorte qu'il ne faut point y reuenir pour la deuxiesme fois. Qu'il est honteux à un vieillard que la mort tient au collet, estropiant tous les membres & destruisant tous les sens l'un après l'autre, de demeurer encor attaché au monde ! Et que ses conuoitises soient aussi vigoureuses, aussi vertes & aussi préparées pour faire la guerre à Dieu qu'elles estoient durant l'insolence de sa jeunesse ! Qu'il est honteux qu'un vieillard prophane ainsi sa couronne, c'est à dire ses cheueux blancs ! Et qu'il soit comme ces montagnes qui ont la Cime couuette de nege, & les entrailles pleines de feu & de puantes exhalaisons. Il n'y a rien de plus venerable qu'un vieillard qui craint Dieu & qui comme Henoah a cheminé toute sa vie avec l'Eternel, & qui tire quand les occasions s'en presentent du bon thresor de son cœur & des experiences qu'il a de toutes les vertus de Dieu, choses nouvelles & anciennes. Mais je croy qu'il n'y a rien plus horrible qu'un vieux pecheur, qui est reue dans

dans les vices, dont l'ame est le repaire des ennemis de Dieu; qui n'en a jamais rebuté pas vn, bien loin de l'auoir fait mourir, & ou les pechez de la jeunesse, comme la colere, la paillardise, l'ambition, se joignant à ceux de la vieillesse tels que sont l'enuie, l'auarice, la medifance, l'humeur chagrine & deffiante de la Prouidence de Dieu, font vne horrible complication de toutes sortes de crimes. Dieu crie tous les jours à ces miserables, comme autrefois à Ezechias, *dispose de ta maison car tu mourras incontinent*: Et il est constant que les vieillards ne peuvent viure lon-tems, & lès années qui leur courbent le dos & leur font regarder la terre, les auertissent d'y marquer leur logis & de penser à la mort. Mais vous diriez que ce n'est que pour dire à la terre je n'y vay pas, & leur conscience est toujours en desordre & en mauuaise intelligence avec Dieu.

Mes freres; faisons tout autrement; & ne suiurons pas les routes sinueuses de ces vieux serpens: mais comme tous les jours nous descendons vers le tombeau; eleuons nous vers Dieu sur les ailes de la foy & nous approchons de luy par vne

Fff. vic

vie sainte & religieuse. Disons avec S. Paul, & Dieu vueille que ce soit avec d'aussi viues experiences que celles qu'il auoit de sa mortification & de la vie de Iesus Christ, *par nostre gloire qui est en Iesus Christ, je meurs de jour en jour*: viuons à Dieu, & mourons au peché & aux mondaines conuoitises.

Et puis que ce corps est mort & que ce n'est presque plus qu'une charongne qu'un peu de soufle que Dieu y a inspiré, soustient, ne soions point espris de son amour, comme sont la pluspart des hommes de l'un & de l'autre sexe. Sur tout puisque nous sçauons bien que quelque soin que nous en prenions, quelques estànçons que nous luy donnions, il faut qu'il tombe, & qu'il fourmille de vers, & que pour un tems il soit la proie du tombeau. On n'a pas accoustumé de mettre l'or & l'azur, ni d'employer le Pinceau des Appelés ou des plus excellens peintres sur une muraille qui fait ventre ou sur un plat fons qui menace ruine, donnons plustost nos soins à la culture de nos ames, puis qu'elles subsisteront toutes entieres au Ciel avec les vertus dont nous les aurons enrichies.

La

La sapsience Celeste, la cognoissance de Dieu par Iesus Christ, la justice, l'amour de Dieu & la charité enuers nos prochains sont des ornemens que le feu dont parle S. Paul qui esprouuera les œures de tous les hommes ne gastera point; & elles subsisteront en vie Eternelle en l'ame de ceux qui en auront receu la teinture des ici bas, faisons donc de nostre ame nostre fauorite & la reuestons comme Iacob faisoit Ioseph du hoqueton bigarré de toutes les vertus Chrestiennes, considerons souuent son estat, puis que c'est sur elle que Dieu arreste le plus souuent les yeux de son bon plaisir, & qu'il en fait son miroer ou il imprime son image: Et que nostre corps n'est que le porche, ou pour le plus que le lieu saint, mais que nostre ame est le sanctuaire, que Dieu honorera & ici bas & dans le Ciel de sa presence glorieuse.

Mais sur tout puis que Dieu est le tout puissant & qu'il a voulu signaler cet attribut merueilleux par la creation des le commencement du monde, & qu'il le mettra encor en euidence à la fin des siecles par la resurrection de nos corps, qui est le tems des nopces de l'Agneau

que Dieu a préparé pour nous mettre en possession de tous ses thresors, & où il nous fera seruir le meilleur vin le demer comme aux nopces de Cana. Et que cinq mille ans & plus que toutes les creatures ont puisé en sa plenitude ne l'ont point tari. Et qu'après tant d'années qui ont coulé depuis ce tems-là jusqu'à present, son bras ne s'est point affoibli, & qu'il le doit encor employer à cet ouvrage de la resurrection qui est tant au dessus des œuures de la nature, reposons dans son sein & sous le bouclier de sa Prouidence avec vne sainte securité. Et nous assurons qu'il ne troublera jamais nostre paix jusques à ce qu'il le vueille & qu'il ne le voudra jamais. Et quand bien il arriueroit que son Eglise eust encor à souffrir en la terre, & que Dieu voulust faire passer par quelque grande tribulation, comme la longue prosperité dont nous jouissions semble le préager, la prosperité de l'Eglise estant semblable à ce degré de santé que les Medecins appellent *pancratique* qui est vne santé en son periode, & qui estant en vn perpetuel mouuement, puis qu'elle ne peut plus monter plus haut, il faut qu'elle de-

chée

sur l'Ep. aux Rom. Ch. VIII. v. 10. 11. 821
chée & qu'elle empire, nos pechez d'ail-
leurs nous en menaçans, & aians sur les
bras vne infinité de puiffans ennemis en
la terre, & point de villes de feureté que
dans le Ciel, ne perdons point pourtant
courage : ce mesme Dieu qui resuscitera
vn jour nos corps de la mort, & qui a
conté tous les atomes qui les composent
& qui n'en egarera pas vn, maintiendra
son Eglise s'il luy plaist contre les com-
plots de ses ennemis ; voire quand le feu
de la'persecution l'auroit consumée Dieu
la raiura de ses cendres & la remettra
en bon estat, quand il le trouuera à pro-
pos, quand la *malice des Amorrhéens sera*
uenüe à son comble, & que la patience des
saints aura suffisamment glorifié Dieu
en la terre.

En effet ce fut par des tableaux & par
des representations de cette future re-
surrection que Dieu fortifia Iob durant
ses grieues douleurs. Car la foy des fi-
deles ne se console pas seulement par la
consideration des œuvres merueilleuses
de Dieu *qui sont passées*, mais elle se con-
sole aussi par celles qui sont auenir. Et Pf. 77.
je ne doute point que Iob ne pensast à la
resurrection, & qu'il n'en tirast des con-

sequences de son heureux reſta-
 bliſſement quand il diſoit, *je ſçay que mon re-
 dempteur eſt viuant, & que quand les vus
 auront rongé cecy, monſtrant peut-eſtre
 l'un de ſes bras tout vermoulu & tout
 pourri, je verray Dieu en ma chair, voire je
 le verray de mes yeux, & ce fut par la meſ-
 me representation de la reſurrection que
 Dieu releua les eſperances abatues des
 Iſraëlites, dont Ezechiel auoit predit les
 deſolations & les ruines quand ce Pro-
 phete leur recita la viſion qui eſtoit d'un
 champ tout couuert d'oſſemens de
 morts, mais que l'Esprit de Dieu qui ſouf-
 floit des quatre Cantons rapprocha &
 adjuſta enſemble & les viuifia miracu-
 leuſement. A ce Dieu tout puiffant tout
 ſage & tout bon ſoit tout honneur &
 gloire és ſiecles des ſiecles. AMEN.*

Ezechiel
 37.

SERMON